

Je dois donc féliciter ici tous les acteurs. Le proviseur bien sûr, à qui cette opération a dû donner beaucoup de soucis j'imagine, mais aussi l'architecte, les entreprises, les parents d'élèves : je sais que tout le monde s'y est mis. Et le Département aussi, puisque le Quai d'Orsay, vous le savez, a apporté sa contribution à ces travaux. En huit mois le pari a donc été tenu. Je me réjouis de savoir que nos enfants, vos enfants, vont maintenant pouvoir trouver ici un équipement à la hauteur de nos ambitions.

Nous allons visiter les salles qui ont été aménagées pour les "petits". Cet élément de notre présence culturelle et linguistique s'intègre dans un ensemble plus vaste. J'avais eu l'occasion, comme je vous l'ai dit tout à l'heure, de me rendre, lorsque j'étais venu au mois de mars, au lycée de Galatasaray, où j'avais salué le directeur. Je voudrais également aujourd'hui saluer les proviseurs des autres établissements ex-congréganistes. L'ensemble de ce dispositif témoigne de l'attachement que notre pays porte à l'existence et au progrès de l'enseignement bilingue franco-turc.

Je faisais tout à l'heure le point encore avec l'ambassadeur de la montée en puissance de l'université de Galatasaray. Les choses évoluent, me dit-on, vite et bien. Ce sera là, je crois, le couronnement de l'édifice, qui commence ici dès la maternelle et qui se développera donc jusqu'aux filières universitaires. C'est toujours un peu émouvant de retrouver dans cette ville, dans ce pays et tout spécialement dans ce quartier, les traces d'une présence française, ô combien forte. Comme nous avons un peu de temps, je suis venu de la tour de Galata jusqu'ici à pied pour voir, et j'ai pu voir ici ou là, quelques inscriptions qui rappellent qu'au siècle dernier et au début de ce siècle la présence française a marqué ce quartier, mais aussi cette ville, et l'ensemble de ce pays. Alors c'est à nous, c'est à vous, de poursuivre l'effort et je sais que vous le faites avec beaucoup de cœur, ce n'est pas toujours facile. Outre les crédits d'équipement que j'ai évoqués tout à l'heure, nous essayons aussi d'améliorer le déroulement des scolarités. J'ai eu l'occasion de vous dire que nous avons obtenu cette année, un effort tout particulier pour les bourses. Pas assez, je sais bien : ce n'est jamais assez. Mais nous essayerons de progresser dans les mois, dans les années qui viennent, dans un contexte français qui est à la rigueur budgétaire, comme c'est le cas aussi, si j'ai bien compris, en Turquie. Mais peu à peu, j'espère que nous pourrons ainsi développer notre dispositif et notre influence.

Voilà ce que je voulais vous dire en vous remerciant à nouveau d'avoir travaillé à cette œuvre collective et d'être ici très actifs et très présents pour apporter non seulement aux enfants français qui représentent à peu près la moitié des effectifs du lycée français Pierre Loti, mais aussi aux enfants d'autres nationalités - et j'espère aux petits Turcs qui se joignent à nous - ce petit flambeau de la langue et de la culture française que nous devons faire rayonner dans ce pays.

Nous allons maintenant procéder à l'opération symbolique de coupure du ruban. J'ai vu une paire de ciseaux installée dans un petit plateau. Je vois que tout est en ordre. Nous allons donc pouvoir procéder avec toute la solennité requise à cette inauguration, qui est

une vraie inauguration : d'habitude, quand j'inaugure des établissements scolaires, ils sont déjà en fonction depuis des mois. Ici, ce sera vraiment l'occasion de dire que nous avons essuyé les plâtres. J'espère qu'ils seront bien secs demain matin pour que les enfants puissent s'y installer en toute quiétude. Merci tous.

ORADOUR-SUR-GLANE, 10 JUIN 1994

**Allocution du Président de la République,  
M. François Mitterrand lors de la  
commémoration du 50<sup>e</sup> anniversaire du  
massacre d'Oradour-sur-Glane**

**Commémoration du cinquantième anniversaire  
du massacre d'Oradour-sur-Glane**

Madame, Monsieur,

Monsieur le Maire d'Oradour,

Monsieur le Président du Conseil général de Haute-Vienne,

Monsieur le Président de l'Association,

Des familles des martyrs sont venues me voir pour me demander s'il me serait possible de venir, ou plutôt de revenir, à Oradour à l'occasion des commémorations de ce cinquantenaire. Bien entendu, il m'apparut que cela s'imposait parce que le nom d'Oradour porte une charge d'émotion particulière, évoque des souvenirs dramatiques parmi les faits qui ont le plus marqué notre mémoire à l'issue, et pendant, la dernière guerre mondiale.

J'y suis revenu plusieurs fois depuis lors et je n'ai jamais pu me défaire - comment le pourrait-on ? - de cette angoisse, de cette puissante émotion lorsqu'il pénètre dans cette cité ou plutôt dans cette enceinte où sont conservées les ruines de ce qui fut, jusqu'à l'après-midi du 10 juin 1944, et nous sommes le 10 juin 1994, un paisible village du Limousin, depuis lors figé dans le temps.

Ce que je ressens, ce que ressentent avec moi les personnalités qui sont venues de l'extérieur pour vivre avec vous ces moments, est, bien sûr, loin de ce qu'éprouvent, en cet instant, les familles des victimes et même les quelques survivants du drame. Rien n'est comparable et rien ne viendra jamais se substituer à ce qu'ils ont eux-mêmes vécu ou connu. Simplement on peut leur apporter, c'est ce que nous faisons, le témoignage de l'amitié, de la fraternité, et plus que cela le rejoindre, dans le silence, recommandé lorsqu'on pénètre dans ce village.

Et devant ce mémorial où beaucoup d'hommes et de femmes, d'enfants sont, depuis lors, venus se recueillir où s'établit cette sorte de silence d'un demi-siècle comment ne serait-on pas frappé par la solennité de l'instant ? Non seulement la noblesse et la simplicité de ce qui a été, depuis lors, construit pour perpétuer le souvenir, mais encore la vision du village détruit, la conception que nous avons du village qui recommence à

vivre, ici, cette nature si belle et qui, chaque année, elle, reprend vie.

Je crois pouvoir dire, peut-être me trompé-je, que c'est sans doute la première fois que ce silence est dent de la République s'exprime ici, à Oradour, au nom de la France pour témoigner, pour assister, pour vous dire notre affection, notre pensée et à quel point nous comptons sur vous : je vois tous ces enfants qui sont là devant moi - c'est aussi un jour de l'enfance, vous l'avez voulu, Monsieur le Maire, vous l'avez voulu Monsieur le Président -, qui signifient l'espoir, la vie, le renouveau. Oui j'ai pensé qu'il convenait que les plus hauts responsables de la France, ce qui explique la présence de Monsieur le Premier Ministre et de moi-même, fussent parmi vous.

J'ai conscience de la gravité de cet instant, ce qu'il représente, ce qu'il signifie et l'honneur qui m'est fait en ce jour anniversaire. J'ai donc voulu vous dire que la France se souvient et que le crime d'Oradour n'a pas cessé, et ne cessera pas, d'être présent dans nos mémoires.

Je suis moi-même originaire du département voisin, mon père est né à Limoges et nous connaissions quelques-unes des familles d'Oradour qui ont été presque complètement détruites.

Un crime comme celui-ci, cela doit être dit. Mais malheureusement il n'a pas été isolé. Des forfaits de cette nature ont été perpétrés dans l'Europe tout entière. Je me souviens d'être allé à Lidice, en République Tchèque, anéantie le 10 juin 1942, deux ans jour pour jour avant Oradour. Ce drame porte la même signature. En France même, le dimanche des Rameaux de 1944, une troupe exaspérée par l'approche de la défaite avait donné le signal en massacrant la population de Ville-neuve-d'Ascq dans le Nord, et pour en revenir à la division S.S. "Das Reich" qui s'est mise en marche le 6 juin 1944, son parcours, dès les premières heures, n'est qu'une suite ininterrompue de tueries : Tulle, Ussel, la liste est longue, le deuil immense. Le sang et l'incendie. Et aujourd'hui que dire ? C'est le recueillement qui s'impose. Et, pour vous, mes enfants, c'est la méditation qui devra justifier votre espérance de la vie. Le crime d'Oradour, je le crois, surpasse tous les autres, par le nombre des victimes par rapport à la population, par la sauvagerie et l'acharnement de leurs bourreaux : femmes, enfants, hommes, tout détruire ! Alors qu'apparemment ils n'avaient ni excuse, ni prétexte : vengeances, représailles, pas d'intimidation d'une population. Intimidation d'un peuple ! Comme si un peuple était à la merci de quoi que ce soit, dès lors qu'il croit en lui.

Mais enfin, il convient de ne pas oublier. Nous n'oublions ni l'horreur du massacre, ni la détresse des familles. Elles sont blessées, sans recours. Et nous pensons à elles, nous pensons à vous, Mesdames et Messieurs, qui avez souffert dans votre cœur si vous n'avez pas souffert dans votre chair puisque, parmi nous, sont là encore des survivants qui sont au premier rang de ceux qui tiennent la flamme du souvenir.

Telles sont les pensées qui viennent à mon esprit à l'évocation du seul nom d'Oradour et, à plus forte raison, puisque nous y sommes et que nous voyons : pen-

sées qui vont à nos frères, à nos sœurs, à nos enfants ; à vos frères, à vos sœurs, à vos enfants, à vos parents, tués ici, dans vos maisons, assassinés dans cette église, partout où la chasse à l'homme pouvait être organisée sans pitié, sans recours que celle d'une volonté que l'on ne peut discerner et qui a choisi quelques témoins pour qu'ils parlent ensuite.

Je pense aussi à ce qu'ont pu ressentir ceux qui sont revenus, après coup, ayant eux-mêmes, par le hasard des temps, échappé, et qui ne savaient pas, et qui ont découvert l'immensité de leur chagrin.

Je ne dirai pas ici, en cet instant, - et cependant je ne dois pas le taire, - les ravages qu'ont causés quelques années plus tard le procès de Bordeaux et la loi qui a suivi. Et je veux dire, ayant vécu moi-même ces moments, à quel point je comprends le désarroi des familles que n'animait pas la soif de la vengeance mais le sentiment d'un devoir envers les morts et qui, pendant des années, ont pu se croire abandonnées.

Les années ont passé, les souvenirs restent. Et je crois, c'est ce que j'ai moi-même remarqué lorsque je suis revenu, non pas à titre officiel mais au cours de voyages privés, avoir perçu la volonté et la force d'Oradour à revivre, à côté sans doute, par respect pour les autres, non pas pour garder une distance avec leur village, avec leur histoire mais pour que la loi du silence, - la seule qui soit belle - soit respectée elle-même, mais pour que le lien qu'ont imaginé les architectes et les concepteurs de cet ensemble, que je remercie, reste évident, reste vivant.

La vie n'est pas coupée de la mort. C'est la même aventure. Encore, aurait-on pu espérer que la fin n'aurait pas connu une telle épouvante. J'en appelle donc, moi aussi, à la renaissance d'Oradour.

Tandis que les ruines de l'ancien village étaient maintenues en l'état où elles avaient été laissées le soir du massacre, nous venons à l'instant de les traverser, Oradour s'est reconstruite à quelques pas. Entreprise terriblement difficile, elle a été menée à bien.

Et vous-mêmes, Messieurs que je saluais tout à l'heure, vous qui nous avez conviés et qui représentez le peuple de ce village, de cette région, qui représentez les victimes, qui avez noté scrupuleusement chaque événement, pour l'inscrire dans la mémoire future bien au-delà de vous, bien au-delà de nous, vous avez marqué une confiance dans l'avenir qui apporte la preuve, que l'espoir finit toujours par vaincre.

Mais j'imagine en même temps l'incroyable persévérance qu'il a fallu pour parvenir au résultat que nous observons et je tiens à dire, que cette persévérance est à mes yeux exemplaire.

Comme est exemplaire la vocation que s'est donnée Oradour : non pas celle des donneurs de leçons, comme il s'en trouve tant aujourd'hui, mais comme ceux qui transmettent un message, ceux qui portent un espoir, ceux qui ont quelque chose à dire aux autres, quelque chose à leur apprendre qui fut terrible, qu'ils ont vécu mais qui doit être compris tout de même, comme l'obligation pour chacun d'entre nous de rechercher pour l'avenir, les moyens d'interdire de tels actes et les moyens d'élever le regard pour rechercher à travers le monde les traces, si rares au milieu des

désastres, de ce qui autorise la solidarité et l'amour entre les hommes.

De cet enfer que fut Oradour et dont vous êtes remontés, la nouvelle Oradour a pour ainsi dire signifié, sous nos yeux, que tout pouvait être recommencé, non pas pour une vie humaine, mais dans la vie d'un peuple.

Et vous avez confié ce message aux enfants, aux enfants d'aujourd'hui, en souvenir des enfants détruits, dans la douleur, l'angoisse, et l'incapacité de comprendre pourquoi les hommes étaient aussi cruels.

J'ai sous les yeux la lettre qu'ont écrite les élèves des écoles et des collèges d'Oradour, auxquels se sont joints, je tiens à le souligner, ceux de beaucoup d'autres communes de France qui connaissent aussi les méfaits ou les drames de l'exclusion au quotidien. Cette lettre porte un beau titre : "je t'écris pour la vie". La pensée en est simple et juste : s'entendre pour lutter contre toutes les formes d'intolérance, celles dont on s'accommode si facilement, à ce point qu'on finit par ne plus les voir et qui pourtant sont la vraie source, d'où jaillit un jour l'abominable crime.

Rien ne vient de rien.

L'entretien des haines, mais aussi l'injustice, sont générateurs de ce qui se passe ensuite lorsque plus aucun ordre, ni aucune loi (c'est la guerre), président aux relations des hommes.

Cette œuvre à laquelle Oradour s'est désormais consacrée et que symbolisera le Centre de la Mémoire, d'où l'on apercevra côte à côte le village détruit et le village reconstruit, c'est la leçon que vous nous donnez, Mesdames et Messieurs.

La République Française partage vos souvenirs. Par ma bouche, elle vous dit qu'elle est fière de l'exemple que vous donnez, qu'elle vous remercie du message dont vous êtes les dépositaires.

Il y a comme cela quelques moments dans la vie, ils ne sont pas si nombreux, où l'on sent soudain par la présence des lieux, par l'intensité des souvenirs, par la force d'une rencontre, comme une solidarité profonde entre tous et plus forte que les divisions de la vie quotidienne.

Nous sommes ici les mêmes, nous sommes les Français et nous sommes parmi d'autres Français qui ont été plus cruellement que d'autres blessés, blessés à vie, blessés à mort.

Ressentons en cet instant plus fortement que jamais, ce qui nous unit. Et lorsque nous essayons à travers le monde et d'abord en Europe, de construire une nouvelle amitié, entre des peuples qui se sont déchirés, ce n'est pas simplement pour faire la part du rêve, c'est aussi et surtout, parce que nous ne voulons pas que cela recommence et qu'il appartient aux générations prochaines de bâtir un monde où les Oradour ne seront plus possibles.

Je vous remercie Mesdames et Messieurs, et je vous demande quelques instants de silence.

PARIS, 10 JUIN 1994

### Interview du ministre délégué aux Affaires européennes, M. Alain Lamassoure à la "BBC world service"

#### Elargissement de l'Union européenne à l'Europe de l'Est - adaptation des institutions - Europe à géométrie variable

Q - Quels sont à votre avis les problèmes qui vont être posés par l'adhésion d'autres pays à l'Union européenne, surtout des pays de l'Europe de l'Est. On peut même envisager dans quelques années, l'adhésion de 20 ou 24 membres ?

R - Nous devons faire face à deux catégories de problèmes au niveau européen. Il y a d'abord les problèmes internes, l'urgence interne d'améliorer le fonctionnement à Douze. Par exemple, depuis le Traité de Maastricht, nous nous sommes donnés comme objectif d'avoir une véritable politique étrangère commune mais nous constatons que les institutions actuelles ne nous permettent pas d'avoir une véritable politique étrangère. Il faut déjà améliorer nos institutions internes. En même temps, il faut faire face à une deuxième exigence qui est une exigence externe, nous ouvrir aux pays d'Europe centrale et orientale. Depuis que le rideau de fer n'existe plus, que les pays de l'Est du continent ont retrouvé leur liberté, leur souveraineté, ils sont candidats pour entrer dans l'Union et nous ne pouvons pas refuser leur entrée à partir du moment où ils le souhaitent, où ils sont pleinement démocratiques et où ils ont fait le choix de l'économie de marché. Nous devons donc combiner les deux exigences : l'exigence interne, une Europe plus efficace, l'exigence externe, une Europe plus vaste.

Q - Est-ce que vous croyez qu'il est possible d'avoir à la fois un élargissement et un approfondissement de la Communauté ?

R - Je crois que c'est nécessaire. Pendant de longues années, il y a eu un débat au sein des Douze sur le point de savoir s'il fallait approfondir avant d'élargir ou élargir avant d'approfondir. Je crois qu'il faudra faire les deux. La difficulté, c'est comment y parvenir. Je crois qu'il faudra faire preuve de beaucoup d'imagination et surtout il faudra admettre que ceci puisse se faire à deux vitesses et que des pays qui sont prêts à aller plus loin, plus vite, dans la construction européenne puissent avancer sans attendre ceux qui ont besoin d'un délai plus important, mais à une condition : c'est que tous, les rapides et les lents, soient d'accord sur le point d'aboutissement final.

Q - Le Premier ministre britannique a parlé l'autre jour, lui aussi, d'une Europe à plusieurs vitesses. Est-ce que vous croyez que son idée est la même que la vôtre ou en quoi est-elle différente de votre idée de nouveaux membres fondateurs ?

R - Je crois qu'il sera utile que nous en parlions tous ensembles entre Britanniques et Français et nos autres partenaires aussi. Nous sommes favorables à une Europe à plusieurs vitesses. Nous comprenons que dans certains domaines, certains pays aient besoin d'un peu

plus de  
la sécu  
entrer  
neutre  
prend  
de ré  
hostile  
une Eu  
téress  
besoin  
à la c  
sur les  
avec  
qu'au  
turels  
mond  
soldat  
mainti  
serait  
des vi  
comm  
mond

Q  
votre  
niveau  
dans

R  
finirai  
les no  
crois  
date  
tout c  
de su  
de pa  
donna  
mais  
corps  
de lib  
mune  
nanc  
fonda  
souha  
c'est  
dans  
qu'ils  
nable  
les re

Q  
titutio

R  
Europ  
naires  
à la f  
tique  
qu'un  
pays  
est re  
électi  
tanni  
nants  
veau  
la fau  
tifier